



A retenir

Mouche de l'olive : les captures et les traces de piqûres de ponte sont en nette augmentation. Les développements larvaires se déroulent normalement à la faveur du retour des températures de saison.

Les relevés de captures de la mouche de l'olive du réseau Corse sont régulièrement actualisés dans la base de données de l'AFIDOL, vous pouvez consulter la carte en allant sur le lien suivant :

<http://www.afidol.org/gestoliveprod/records/choixAnneeCarte/bactro> et en cochant "Autres pièges".

SOMMAIRE

A retenir
Stade
phénologique
Maladie /
ravageur
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA2B
Structures partenaires :
CA2A, AREFLEC, Civam Bio,
exploitants observateurs

Directeur de publication :
Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO

• Stade phénologique

Zones précoces proches du littoral (0-150 mètres) ⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

La phase de début de grossissement des cellules de la pulpe a débuté entre le 10 et le 20 août : à cette période les besoins en eau doivent être satisfaits pour une production d'huile optimale.

• Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

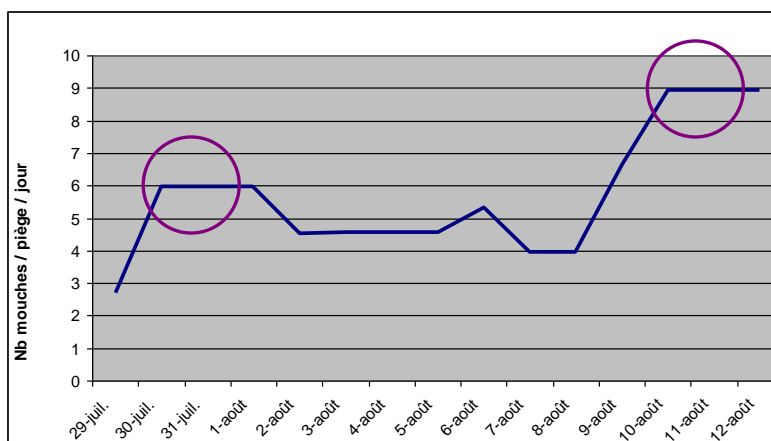
Les températures sont désormais dans les moyennes saisonnières suite aux précipitations qui ont eu lieu fin juillet ainsi que dans la première décade d'août. Les conditions météorologiques actuelles sont optimales pour l'activité de reproduction de la mouche de l'olive. On note une forte augmentation du nombre de femelles dans les pièges alimentaires : en juillet on comptait 57 % de mâles pour 43 % de femelles et au 16 août la tendance est à 31 % de mâles pour 69 % de femelles.



Observations :

Les comptages de l'insecte dans le réseau de vergers de référence indiquent des populations en nette augmentation depuis la fin du mois de juillet. On peut observer également de nombreuses traces de piqûres de ponte avec, dans les vergers non protégés, des développements larvaires de différents stades : on compte parfois plusieurs larves dans un même fruit. Les premiers trous dus aux émergences d'adultes ne sont pas encore signalés.

Moyenne des captures de *B. oleae* dans les vergers de référence situés à moins de 150 mètres d'altitude – Période du 29/07 au 12/08



Dans le graphique ci-contre on distingue les 2 pics de captures relatifs aux pluies : à la fin juillet et les 8-9 août.

On notera d'importants écarts de niveaux de population du diptère entre la **Plaine Orientale** (- de 6 mouches / piège / jour en moyenne) et la **Balagne** (+ de 26 mouches / piège / jour en moyenne).

Les seuils de nuisibilité sont nettement dépassés pour ce vol.

Ci-contre : multiples piqûres dues à la mouche de l'olive (photographie prise le 13/08).



Evaluation des risques : élevés sur toutes les zones d'altitude.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mercredi 21 août	Jeudi 22 août	Vendredi 23 août	Samedi 24 août	Dimanche 25 août	Lundi 26 août	Mardi 27 août	Mercredi 28 août	Jeudi 29 août
Haute Corse									
			Vent ouest sud/ouest	Averses durant la nuit					
Corse du Sud									
	Averses en montagne		Ciel laiteux	Averses durant la nuit					

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

- Note Nationale Ambrosie :**

L'ambrosie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.

La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché.

Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 petit@oec.fr.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.